

ARRÊTÉ DU MAIRE
N° A-2022-181

Arrêté de délégation restreinte aux agents de la DVCC

LE MAIRE DE CAEN,

VU les articles L 2212-1 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté 2022/142 du 3 juin 2022 ;

CONSIDERANT qu'il est spécifié dans l'Instruction Générale relative à l'Etat Civil que le Maire peut restreindre la délégation à la seule délivrance des expéditions ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La délégation de fonctions strictement limitée à la délivrance des copies ou extraits, est donnée, à compter du 29 août 2022, à :

- Mme	BARRE Nathalie	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- M.	BECHE Frédéric	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	BONJEANT Manuella	Adjoint Administratif
- Mme	DALLA-TORRE née MARIE Maeva	Adjoint Administratif
- Mme	DAVID née BOSVY Mélanie	Adjoint Administratif
- Mme	DESERT Carine	Adjoint Administratif
- Mme	DUCHAMP née KUZO Passy	Adjoint Administratif
- Mme	DURAND Gwladys	Adjoint Adm. Principal 2 ^{ème} classe
- Mme	DOUCHET Angélique	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	ESNAULT Elodie	Adjoint Administratif
- Mme	FRANCHEQUIN Stéphanie	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- M.	GOMBERT né DESSARTRE Emilien	Adjoint Administratif
- Mme	HAMELIN Honorine	Adjoint Administratif
- Mme	HESSINI née DAIGREMONT Lucy	Adjoint Administratif
- Mme	KHONSARI Catherine	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	LEBUAN Laura	Adjoint Adm. Principal 2 ^{ème} classe
- Mme	LECARDONNEL Annabelle	Adjoint Adm. Principal 2 ^{ème} classe
- Mme	LEVEN Anaïs	Adjoint Administratif
- Mme	LORION BIENVENU née LORION Nadia	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	MERAH Karine	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	MORCEL Sandrine	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	PIPON Isabelle	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	REBILLARD née MOUTIER Sylvie	Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe
- Mme	RUSSON Nadine	Adjoint Administratif
- Mme	SAÏDI Naurya	Adjoint Adm. Principal 2 ^{ème} classe
- Mme	VINCENT Juliette	Adjoint Adm. Principal 2 ^{ème} classe

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté 2021/142 du 3 juin 2022.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera affichée et adressée à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Caen, à Monsieur le Préfet, ainsi qu'aux intéressés.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Caen est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Caen le 19 juillet 2022

Affiché le **28 JUIL. 2022**
Transmis à la préfecture le **28 JUIL. 2022**
Identifiant de l'acte
Exécutoire le **28 JUIL. 2022**
Notifié le

Le Maire,

Joël BRUNEAU



ARRÊTÉ DU MAIRE
N° A-2022-191

Arrêté de délégation de fonctions pour les agents de la DVCC

LE MAIRE DE CAEN,

VU les articles L.2122-32, R2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 2 du décret n°2017-270 du 1^{er} mars 2017 ;

VU l'arrêté 2022/140 du 2 juin 2022 portant délégation de fonctions à des agents communaux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La délégation de fonctions prévue par l'article 2 du décret n°2017-270 du 1^{er} mars 2017 est donnée pour toutes fonctions que peut exercer un officier de l'état civil, sauf celles prévues à l'article 75 du code civil, à compter du 29 août 2022, à :

- Mme PRELLIER née BIZOUARNE Lydie	Attachée Ppale Territoriale
- Mme CRÉPAS née TETI Valérie	Attachée Territoriale
- Mme LECUIR née LEGOUPIL Dany	Attachée Territoriale
- M. LE PRIOL Yann	Attaché Principal Territorial
- Mme BAROSSO Frances	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme BLAIZOT née MAURICE dit MAUGER Sonia	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme CALLOUET Christine	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme DRUMARD MARTIN née MARTIN Aline	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme HAUGUEL Virginie	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme JAUSSAUD Marie	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme LECOINTRE Elise	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme RENAULT Aurélie	Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} classe
- Mme STALIN née FISSOT Véronique	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme TAILPIED Katia	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme VANDAMME née BUSNOT Angélique	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe
- Mme VILLAIN née CAUCHOIS Marie-Reine	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} classe

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté 2022/140 du 2 juin 2022.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera affichée et adressée à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Caen, à Monsieur le Préfet ainsi qu'aux intéressés.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Caen est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Caen le 19 juillet 2022

Affiché le **28 JUIL. 2022**
Transmis à la préfecture le **28 JUIL. 2022**
Identifiant de l'acte
Exécutoire le 28 JUIL. 2022
Notifié le

Le Maire,
Joël BRUNEAU



ARRÊTÉ DU MAIRE
N° A-2022-192

Arrêté de délégation de signature pour les agents de la DVCC

LE MAIRE DE CAEN,

VU les articles L.2122-30, L2122-19 et R2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté 2022/139 du 2 juin 2022 portant délégation de signature à des agents communaux ; ;

CONSIDERANT qu'il convient de faciliter la délivrance de documents administratifs aux Caennais qui se rendent à l'Hôtel de Ville, dans les Pôles de Vie et dans les Mairies de quartier ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée pour les certificats divers (certificat de concubinage, de célibat, de déménagement, de vie, de bonne vie et mœurs, d'inscription sur les listes électorales, authentification de photos et d'empreintes), pour délivrer les attestations de recensement militaire et les documents y afférents, pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet aux agents communaux titulaires, désignés, ci-après, à compter du 29 août 2022 à :

- Mme PRELLIER née BIZOUARNE Lydie	Attachée Ppale Territoriale
- Mme CRÉPAS née TETI Valérie	Attachée Territoriale
- Mme LECUIR née LEGOUPIL Dany	Attachée Territoriale
- M LE PRIOL Yann	Attaché Principal Territorial
- Mme BARRE Nathalie	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- M. BECHE Frédéric	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme BLAIZOT née MAURICE dit MAUGER Sonia	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme BONJEANT Manuela	Adjoint Administratif
- Mme CALLOUET Christine	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme DALLA-TORRE née MARIE Maeva	Adjoint Administratif
- Mme DAVID née BOSVY Mélanie	Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} cl
- Mme DESERT Carine	Adjoint Administratif
- Mme DOUCHET Angélique	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme DRUMARD née MARTIN Aline	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme DUCHAMP née KUZO Passy	Adjoint Administratif
- Mme DURAND Gwladys	Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} cl
- Mme ESNAULT Elodie	Adjoint Administratif
- Mme FRANCHEQUIN Stéphanie	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- M. FRERET Olivier	Adjoint du Patrimoine Ppal 2 ^{ème} cl
- M GOMBERT né DESSARTRE Emilien	Adjoint Administratif
- Mme HAMELIN Honorine	Adjoint Administratif
- Mme HAUGUET Virginie	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme HESSINI née DAIGREMONT Lucy	Adjoint Administratif
- Mme JAUSSAUD Marie	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme KHONSARI Catherine	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme LE BUAN Laura	Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} cl
- Mme LECARDONNEL Annabelle	Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} cl
- Mme LECOINTRE Elise	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme LE HELLEY née CHOUARAN Françoise	Adjoint Administratif
- Mme LEVEN Anaïs	Adjoint Administratif
- Mme LORION BIENVENU Nadia née LORION	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl
- Mme MERAH Karine	Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl

- | | |
|--|--|
| - Mme MORCEL Sandrine | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme PIPON Isabelle | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme REBILLARD née MOUTIER Sylvie | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme RENAULT Aurélie | Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} cl |
| - Mme RUSSON Nadine | Adjoint Administratif |
| - Mme SAÏDI Naurya | Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} cl |
| - Mme SANDRET née LEVENT Marie-Laure | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme STALIN née FISSOT Véronique | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme TAILPIED Katia | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme VANDAMME née BUSNOT Angélique | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme VILLAIN née CAUCHOIS Marie-Reine | Adjoint Administratif Ppal 1 ^{ère} cl |
| - Mme VINCENT Juliette | Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} cl |

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté 2022/139 du 2 juin 2022.

ARTICLE 3 : La légalisation de signature pourra être effectuée dans les conditions prévues à l'article L.2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales par l'ensemble des agents désignés dans le présent arrêté dans l'exercice de leurs fonctions.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera affichée et notifiée aux intéressés.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Caen le 19 juillet 2022

Affiché le **28 JUIL. 2022**
 Transmis à la préfecture le **28 JUIL. 2022**
 Identifiant de l'acte
 Exécutoire le **28 JUIL. 2022**
 Notifié le


 Le Maire,
 Joël BRUNEAU

